

Les élus montent au créneau



Mouvement de protestation des agents du point relais Pôle emploi de La Ferté-Alais contre le projet de fermeture de cette structure. Les élus du sud Essonne, dont le député-maire Franck Marlin (photo du bas) sont venus les soutenir.

d'emploi qui dépendent de la ville verront leur dossier se régler. Ceux-ci ont besoin d'écoute », précise le député-maire. « Comment peut-on adopter pareille stratégie en ce moment même ? C'est indigne et inacceptable », soulignent les deux élus.

Le point relais de La Ferté-Alais devait faire l'objet de travaux pour permettre de renforcer l'accueil et de satisfaire les demandeurs d'emploi. « Le contraire est en train de se réaliser », conclut Franck Marlin qui va se battre pour obtenir le maintien du site.

■ Robert Mendibure

Mercredi 1^{er} avril, les élus du sud Essonne étaient présents aux côtés des agents du point relais de La Ferté-Alais qui avaient organisé un mouvement de protestation contre le projet de la direction de Pôle emploi de fermer ce site. Les demandeurs d'emploi qui en dépendent devant être transférés sur les Pôles emploi de Corbeil-Essonnes et Etampes (voir le Républicain du 26 février). « Nous avons été mis, comme les agents, devant le fait accompli. Ce projet, nous le refusons unanimement. C'est une aberration », a tenu à faire savoir le député-maire

d'Etampes Franck Marlin. Un message que Franck Marlin avait adressé à la direction régionale de Pôle emploi au mois de mars et que Laurent Béteille, sénateur-maire de Brunoy et président de l'union des maires de l'Essonne, Patrick Imbert, conseiller général et président de la communauté de communes du Val d'Essonne, Guy Gauthier, conseiller général, et Christian Karrer avaient approuvé à l'unanimité. « Pour avoir accès à l'emploi, faudrait-il déjà pouvoir accéder au Pôle emploi », a souligné Patrick Imbert. En précisant cela, le conseiller général se demandait comment un demandeur

d'emploi habitant Gironville pourrait faire pour aller désormais à Etampes en sachant qu'aucun transport en commun ne le permet. Franck Marlin a voulu, en s'adressant aux agents de La Ferté-Alais, réitérer son soutien et marquer sa volonté de contrer ce projet. « Le suivi personnalisé qui est le plus important ne pourra pas se faire. Ce n'est pas en mettant une borne téléphonique et un accès Internet en mairie de La Ferté-Alais que les 1 500 demandeurs

